

INSTRUMENTS INTERNATIONAUX EN MATIERE DE DROITS DE LA
PERSONNE AUXQUELS LE CANADA EST PARTIE

1. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.
2. Pacte international relatif aux droits civile et politiques.
3. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
4. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.
5. Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.
6. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
7. Convention sur les droits politiques de la femme.
8. Convention sur la nationalité de la femme mariée.
9. Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
10. Convention relative à l'esclavage.
11. Protocole amendant la Convention relative à l'esclavage signée à Genève le 25 septembre 1926.
12. Convention relative à l'esclavare de 1926 Amendé.
13. Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage.
14. Convention sur la réduction des cas d'apatridie.
15. Convention relative au statut des réfugiés.
16. Protocole relatif au statut des réfugiés.

6

7

8

9

10

11

12